

Compte rendu du Conseil d'Ecole du jeudi 19 octobre 2017

Présents :

Enseignants : Mmes BAPTISTE, BEAUMANOIR, BOULANGER, LEGRAND-CHAMART, MATHIAS, MONJAL, NYAMBI, POUBANNE, SAULNIER et SIMON. M. FOURNIE et M. CHAMART.

Parents : Mmes BERTIN, DEBELLEIX, DOS SANTOS, HEMOND, JARRY, LHERIAU-CLARTE, MALVEAU, RZEPECKI et TESSIER, MM DA SILVA, GARZENNE et OSQUIGUIL

Mairie : M ; BOUVIER, maire adjoint aux affaires scolaires

Excusés : M. SEWERYN, Inspecteur de l'Education Nationale
Mmes DESCHAMPS et M BARDIN, parents d'élèves.

1. Règlement intérieur

Le règlement est modifié concernant les jeux de cour, et adopté à l'unanimité. Ce règlement sera affiché sur le panneau extérieur, et diffusé sur le site de l'école.

2. Présentation des classes et du RASED

➤ L'école accueillait 258 élèves au 1^{er} septembre , mais 256 aujourd'hui. Ces élèves se répartissent sur 11 classes, avec la même répartition que les années précédentes. Les prévisions nous font craindre la fermeture d'une classe à la prochaine rentrée, car nous enverrons 50 CM2 au collège, tandis que 34 GS seulement arriveront au CP.

➤ L'équipe connaît quelques changements : Mme SIMON complète Mme LEGRAND sur le CE2. Mme BAPTISTE arrive sur le CE1 à titre provisoire, car la titulaire du poste, Mme LIPS nommée en juin dernier a obtenu un congé formation. Mme DAVID complète Mme NYAMBI sur le CM1. Mme GAY remplace Mme CAMPOUS sur le poste de psychologue scolaire. M FOURNIE est remplaçant, rattaché à l'école Balzac.

➤ Répartition :

2 CP (21 +23) Mmes BEAUMANOIR et MONJAL

2 CE1 (24 + 24) Mmes BOULANGER et BAPTISTE

2 CE2 (25 + 24) Mmes BARSACQ et LEGRAND-CHAMART/ SIMON

2 CM1 (26+ 28) Mmes MATHIAS et NYAMBI/DAVID

2 CM2 (23+ 26) Mme POUBANNE et M. CHAMART

ULIS (12 dont 3 élèves en inclusion sur CP et CE1)Mme SAULNIER

➤ Le RASED est constitué de 2 maitres E et d'une psychologues scolaire. Ils agissent auprès des élèves en difficulté, directement au sein de la classe où ils co-interviennent avec l'enseignant. Ils peuvent aussi prendre un petit groupe d'élèves pour travailler un domaine particulier sur une période . Ce sont les enseignants qui s'adressent au RASED dès qu'ils ont

repéré chez des élèves des difficultés scolaires, et après s'être assurés auprès des parents que ceux-ci sont d'accord. Les parents peuvent, de leur côté, s'adresser à la psychologue scolaire s'ils l'estiment nécessaire pour leur enfant. Une plaquette d'information est disponible au bureau pour tout parent qui en fait la demande.

3. EVS/ AVS/ Service civique

➤ Mme GONCELIN est partie fin septembre. Elle occupait le poste d'aide administrative sur les deux écoles. Elle ne sera pas remplacée. C'est une charge de travail considérable en plus sur la direction. Cela bien sûr occasionne des gênes au quotidien : les lundis et mardis, il n'y a personne au bureau, les appels téléphoniques ne sont pas pris, et les messages relevés plus tard dans la journée donc parfois pas traités à temps. Les enseignants et leurs élèves sont dérangés par les multiples sonneries du portail : beaucoup d'élèves quittent l'école sur le temps scolaire pour des RV, il faut ouvrir aux livreurs, aux intervenants, aux parents... L'école déplore cette suppression de moyens humains.

➤ Il a été dit aux directeurs d'école qu'ils pouvaient faire la demande d'une personne en service civique pour palier le manque d'EVS, ce qui a été demandé ici. M. MEDEVIELLE a été nommé, mais sa mission est d'ordre pédagogique, il est directement au service des enseignants et de leurs élèves, comme l'était M AUGER l'an passé. Par ailleurs, M MEDEVIELLE partage son temps sur les deux écoles, 10 h en maternelle et 14 h en élémentaire. Il a commencé à intervenir auprès de certaines classes, en prenant en charge de petits groupes d'élèves en informatique ou en bibliothèque.

➤ Il y a toujours quatre AVS sur l'école, attachées auprès d'élèves en situation de handicap (Mmes DORARD, ESPINASSE, FERRAND et PETIT) Un désagrément est survenu en septembre, quand une remplaçante a été nommée sur le poste d'une AVS en congé maternité. Suite aux questionnements de l'école sur cette nomination inattendue, l'AVS en congé pourra finalement retrouver son poste, et la personne nouvellement nommée a été déplacée sur la maternelle où les besoins humains étaient importants et non pourvus.

4. Intervenants

➤ Sandrine MARROCQ est la nouvelle intervenante musicale. Elle intervient auprès de toutes les classes de l'école, à raison d'une demi-heure par semaine, sur 30 séances. Elle a commencé début octobre, enfants et enseignants sont ravis. L'école avait demandé en juin à la municipalité si les interventions, qui concernaient jusqu'alors le cycle 2, pouvaient être étendues au cycle3. M BOUVIER avait donné un accord de principe, tout en spécifiant qu'il serait nécessaire de trouver d'autres sources de financement. L'école s'est tournée vers l'APE pour le surcoût. Ce sont finalement et la mairie et l'APE qui ont pris en charge l'augmentation financière des interventions musicales : la mairie en augmentant sa participation, et l'APE en finançant le projet à hauteur de 1000€. Les enseignants remercient vivement les parents d'élèves et la municipalité pour permettre à tous les élèves de bénéficier des interventions d'une professionnelle, tout au long de leur scolarité. Une convention a été signée entre les différents partenaires.

➤ Les quatre classes de CM bénéficieront d'une intervention en hand-ball, comme les autres années, à raison de 7 séances d'une heure par semaine. C'est Antoine SAVE qui interviendra dès la seconde période. Cette activité est prise en charge par la municipalité.

5. Travaux et achats réalisés et envisagés par la Mairie

➤ Plusieurs travaux d'adaptabilité et de mise aux normes ont été réalisés pendant l'été : bordures de marches et tapis anti-dérapants dans les escaliers ; rampe d'accessibilité au gymnase pour les personnes à mobilité réduite, rampe d'accès également sur la rue de la chatellenie. Transformation du sens d'ouverture de la porte de la garderie (qui s'ouvre désormais sur le plateau).

➤ Les travaux concernant l'ascenseur débutent aux vacances de Toussaint. L'ascenseur sera placé devant le 4ème garage. Dans la mesure où il y aura un périmètre de sécurité autour du chantier, et des camions qui vont aller-venir, la municipalité demande aux enseignants d'emprunter l'escalier près du restaurant pour se rendre au gymnase ou sur le plateau.

La mise en place de l'ascenseur s'étalera sur l'année scolaire (de la Toussaint à Noël pour la construction de la cage, puis d'avril à juillet pour finaliser l'ascenseur). Les percements se feront en périodes de vacances pour limiter des nuisances sonores.

➤ La casquette va être réparée : l'étanchéité sera refaite, en deux temps différents, avant de lui redonner un meilleur aspect.

➤ Le plateau sportif a été réparé (il y avait eu des fissures dues au gel et au dégel, dont certaines étaient larges et dangereuses, elles ont été comblées. Cependant, il est question de refaire entièrement le plateau. Cela sera inscrit au budget 2018. La municipalité demande aux enseignants d'imaginer des améliorations à apporter à ce plateau.

6. Enquête de la Mairie sur l'organisation des rythmes pour

2017/ 2018

➤ En juin dernier, le ministre a annoncé la possibilité pour les communes de revenir à l'école à 4 jours, au lieu des 4 jours ½. La municipalité n'a pas voulu agir de façon précipitée. Ayant mis en place une organisation qui fonctionne bien, et des activités périscolaires de qualité, elle a tenu à demander l'avis des partenaires, des familles, des élèves, par le biais d'une enquête.

➤ Ainsi, l'enquête préparée par M BOUVIER, va être soumise à approbation du comité de pilotage qui se réunira le jeudi 9 novembre, qui en modifiera les termes si nécessaire.

➤ Deux réunions publiques, demandées par l'école maternelle pour permettre un lieu et un moment d'échanges autour des rythmes scolaires, auront lieu les 28 et 30 novembre.

➤ A la suite de ces réunions publiques, l'enquête sera diffusée. Les résultats de cette enquête seront ensuite examinés en comité de pilotage, la mairie prendra position en fonction des résultats.

➤ L'organisation des rythmes pour la rentrée 2018 sera votée par le conseil d'école qui se réunira au 2^{ème} trimestre, puis par le conseil municipal.

➤ M BOUVIER se propose d'envoyer d'ores et déjà l'enquête aux membres du conseil d'école, pour que les parents présents fassent remonter leurs remarques aux membres du comité de pilotage qui seront en mesure d'apporter des modifications à l'enquête si nécessaire.

7. Bilan des évaluations CP

➤ Les évaluations nationales concernant les CP ont eu lieu en septembre. Les enseignants se sont réunis à la suite de ces évaluations pour en dresser un rapide bilan dont voici l'essentiel : la période de l'année est mal choisie, les CP étant tout juste entrés dans une organisation nouvelle. Le fait de devoir mener les évaluations à ce moment casse un rythme qui peine ensuite à se remettre en place. Dans leur forme, les évaluations étaient « indigestes » car il y avait beaucoup de contenu . Une bonne organisation spatiale était nécessaire, ce qui n'est pas le cas de tous en début de CP. Dans leur contenu, les enseignantes ont pu regretter que ce soient surtout des compétences de CP qui étaient évaluées et non celles de maternelle. Peu d'exercices concernaient le sens, mais l'appropriation du code. Le point positif, c'est que les enseignantes ont pu observer les stratégies mises en place par leurs élèves du fait que ce sont les enseignants spécialisés du RASED qui donnaient les consignes.

➤ Une réunion doit avoir lieu avec les enseignantes de GS pour faire le point sur les résultats obtenus, et faire la liaison entre GS et CP.

8. Sorties et projets des classes

➤ Les CM2 ont eu deux RV au collège, l'un pour la quinzaine du livre de jeunesse (jeudi 12 octobre) et l'autre pour le cross (aujourd'hui 19 octobre). Deux manifestations appréciées, qui permettent aux CM2 un premier contact dans leur futur établissement. A noter la grande fierté d'une élève de CM2 qui termine 1^{ère} du cross fille, devant les 6èmes...

➤ La quinzaine du livre a concerné d'autres classes : CP Mme BEAUMANOIR et CM1 Mme NYAMBI, au centre socio culturel de Bléré. C'est Charlotte ROUGE qui animait une séance autour de ces nouveautés littéraires.

➤ Plusieurs classes se sont rendues au salon artistique en début d'année : c'est une première sortie culturelle, qui a toujours beaucoup de succès.

➤ Les CP Mme MONJAL, CE1 Mme BOULANGER et CE2 Mme BARSACQ sont allés à Tours, notamment pour voir une exposition sur les fourmis au muséum. Cette journée a été très appréciée.

➤ 7 classes de l'école sont inscrites dans un projet artistique et citoyen intitulé « BAL à l'école ». Une chorégraphe est venue travailler avec les élèves sur le thème « garçon/fille » à travers la danse. Après avoir montré des déplacements possibles en musique, Emmanuelle GORDA a demandé à chacun d'inventer un mouvement de fille, puis un mouvement de garçon, et de transmettre ces deux mouvements à un copain ou une copine du sexe opposé... un travail qui devra se continuer jusqu'à l'élaboration d'une petite chorégraphie. Les chorégraphies seront montrées lors d'un spectacle qui aura lieu le 22 janvier au centre socio-

culturel. Chaque élève sera à la fois acteur et spectateur. Emmanuelle GORDA présentera sa chorégraphie aux élèves à cette occasion.

Ce sera aussi pour ces élèves le point de départ de discussions sur le thème de l'égalité fille/garçon.

A noter que la classe de CE2 de Mme BARSACQ ira présenter sa chorégraphie le 18 décembre à l'EHPAD de Bléré, pour un BAL intergénérationnel...

➤ Les CM2 se rendront en Auvergne pour une classe découverte sur la thématique des volcans. Le projet est en cours d'élaboration, et sera donné prochainement à M BOUVIER qui le soumettra en conseil municipal. Pour éviter de demander une trop forte participation aux familles les enseignants ont décidé d'un projet participatif dénommé « Trousse à projets ». Il s'agit d'une plate forme internet gérée par l'Education Nationale sur laquelle on présente des projets scolaires pour lesquels une souscription est ouverte . Chacun peut donner une participation financière.

Une réunion « enseignants-parents » sera fixée avant Noël.

- Projet urbanisme des CM : les CM1 et les CM2 participeront à un projet ayant pour objectif la revalorisation des bords de Cher. Les élèves seront invités à proposer une transformation des lieux et notamment celui de l'ancienne fonderie.

9. PPMS

➤ L'école doit réaliser plusieurs exercices dans l'année : deux « alertes incendie », consistant à évacuer rapidement les enfants, et deux exercices qui consistent au contraire à confiner les élèves en classe : un PPMS (plan personnalisé de mise en sûreté) « risques majeurs » et PPSM « Attentat » : pour ces deux PPMS, deux signaux d'alerte différents, et deux protocoles différents, qui seront réexpliqués aux enfants le moment venu. Les parents sont chaque année informés de la conduite à tenir en cas d'alerte.

10. Commission cantine

Madame DOS SANTOS fait remarquer que les enfants du deuxième service mangent parfois en 15 minutes et que les enfants du deuxième service ne mangent pas la même chose que les premiers. Elle demande la création d'une commission cantine .

Monsieur Bouvier précise que 30 élèves supplémentaires sont accueillis à la cantine cette année et qu'il existe déjà une commission cantine qui se charge de l'élaboration des menus, pour différentes écoles dont celle de Bléré. Il accepte qu'une commission cantine exclusivement dédiée aux problématiques de l'école Balzac soit créée.

11. APE

Mme HEMOND présente les différentes manifestations qui jalonneront l'année scolaire : Le 3 février Loto de L'APE avec l'aide des enseignants , ouverture à 18heures . L'APE reversera une partie des profits à l'école.

A venir : Boum d'Halloween . Puis Noël APE, Chasse aux œufs, brocante le 27 mai à la gâtine, fête des écoles le 23 juin...

12. Questions diverses

➤ Les parents s'interrogent sur des problèmes de violence dans les toilettes , rapportés par les enfants, sur des intimidations par les plus grands dans la cour , des violences verbales... et demandent quelles sont les réponses de l'école face aux violences.

➤ Les enseignants précisent que 5 adultes sont affectés à la surveillance de chaque récréation ; que des conseils d'élèves se déroulent en classe ; que le maître E de l'école M. Louis a été formé au « jeu des trois figures » élaboré pour améliorer et apaiser les relations entre les enfants.

Un enfant a été écarté des récréations parce qu'il faisait peur aux autres enfants. Les parents des élèves violents ou victimes sont toujours tenus au courant des résolutions d'un problème survenu à l'école. Globalement les récréations se passent bien et les enseignants sont vigilants aux faits de violence.

La séance est levée à 20h30.